

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe de l'artisanat

Le frémissement de reprise de l'économie française ne s'est pas confirmé au 2^e trimestre. Même si des facteurs conjoncturels positifs ont permis de doper la consommation, cela n'a pas suffi pour relancer l'investissement ni pour inverser la courbe du chômage.

Ainsi, au-delà des atouts dont elle dispose, la France reste encore à la traîne par rapport à ses partenaires européens.

Pour tirer réellement parti de nos potentialités et retrouver de la compétitivité, le groupe de l'artisanat estime que des réformes ambitieuses et pérennes doivent encore être engagées. Il faut donc renouer avec la confiance et, pour cela, s'attaquer aux faiblesses structurelles de notre économie.

Pour le groupe de l'artisanat, cela implique d'agir sur les leviers suivants :

- Tout d'abord, il importe de réduire les prélèvements obligatoires et en particulier poursuivre la stratégie de baisse des charges sociales, mais aussi encourager l'investissement quel que soit le régime fiscal de l'entreprise. Cela suppose, bien sûr, de dégager des marges de manœuvre financières, en rationalisant l'action publique : baisse des dépenses de fonctionnement, réduction des déficits sociaux et évaluation systématique des politiques publiques.
- Il faut également mettre fin aux rigidités du marché du travail. À cet égard, le groupe de l'artisanat salue la piste visant à laisser aux branches ou aux entreprises, le soin de déterminer le droit social le plus adapté à leurs besoins.
- Il convient, par ailleurs, d'améliorer la qualité de l'orientation et encourager réellement l'apprentissage. Soulignons qu'un quart des chefs d'entreprise de l'artisanat ne réussissent pas à recruter faute de candidats ou de qualification adaptée !
- Il faut aussi intensifier la lutte contre les pratiques de concurrence déloyale et le travail illicite, résultant des dérives du détachement de travailleurs ou de l'« uberisation » de l'économie.

- Enfin, il faut encourager les banques à davantage financer l'économie réelle, en permettant notamment aux TPE-PME de faire face à leurs besoins de trésorerie sans recourir au découvert, et de ne plus s'autocensurer dans leurs projets d'investissement.

Si dans ces divers domaines, des réformes ont été conduites ou sont annoncées, il manque encore le choc nécessaire au retour d'une croissance créatrice d'emplois. Les réformes doivent donc être poursuivies et amplifiées.

Les politiques publiques doivent aussi s'inscrire dans une trajectoire claire et cohérente, mais aussi dans le respect des engagements pris à l'égard des acteurs économiques. Enfin, elles doivent être assorties de dispositifs lisibles et stables dans la durée. Il faut notamment mettre fin à un environnement réglementaire bien souvent anxigène, et faire de la simplification une priorité dans tous les domaines.

Le présent *Rapport sur l'état de la France* a choisi de souligner l'importance de nos atouts pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux.

Le groupe de l'artisanat approuve cette philosophie positive, tout en considérant qu'elle ne doit pas occulter les fragilités structurelles qui font que la France souffre encore d'un déficit de compétitivité.

C'est pourquoi, si le groupe de l'artisanat partage bon nombre des propositions formulées dans ce rapport, il regrette que cette question n'ait pas été suffisamment approfondie.

Pour autant, le groupe de l'artisanat a voté cet avis.